

OCTOBRE ROSE À ICHTRATZHEIM



Mobilisation contre le cancer du sein.



Le 10 octobre, des centaines de marcheurs ont traversé le village



TERRAIN DE JEU DES ENFANTS ET SORTIE D'ÉCOLE

- * Afin de réduire la tabagisme passif et l'initiation des jeunes au tabagisme, il est rappelé qu'il est interdit de fumer / vapoter dans l'aire collective de jeux de la place du village (R3511-1 du code de la santé publique / contravention allant jusqu'à 450€)
- * Dans le cadre d'un partenariat avec « La ligue contre le cancer » la commune a mis en place depuis plusieurs années un « Espace sans tabac » à la sortie de l'école : merci de le respecter



ÉCOLE

- * 128 enfants ont repris début septembre le chemin de l'école Hipsheim-Ichtratzheim sous la surveillance du Maire, d'une Adjointe d'Hipsheim et de la Directrice d'école. Une rentrée sous le soleil, en chanson et avec des petits pains offerts par les deux communes
- * A Ichtratzheim ont été organisés un exercice d'évacuation incendie, ainsi qu'un exercice « attentat-intrusion » permettant de tester le nouveau système d'alarme intrusion mis en place à la mairie-école
- * En lien avec l'association la Passerelle et la Commune, les deux salles de classe ont été équipées de nouveaux vidéoprojecteurs fixes et de PC neufs
- * Les 7 et 8 octobre les enfants ont pu bénéficier d'un test de dépistage COVID organisé par l'Académie en lien avec un laboratoire
- * Depuis le 11 octobre à la faveur d'une amélioration de la situation sanitaire le port du masque n'est plus obligatoire à l'école



AGENDA

- * **31 octobre** : Halloween pour les enfants organisé par l'association des donneurs de sang
- * **11 novembre à 09h00** : dépôt de gerbe par les élus communaux au monument de la mémoire
- * **20 novembre** : ramassage de vieux papiers par les enfants scolarisés à Ichtratzheim le samedi matin.
- * **27 novembre matin** : embellissement du village pour Noël. Les villageois souhaitant participer peuvent se signaler en mairie
- * **4 décembre de 15h à 21h30 sur la place du village** : festivités de Noël organisées par l'association des donneurs de sang et remise des cadeaux de Noël de la commune aux aînés



Lettre d'information

Octobre 2021

Madame, Monsieur,

Notre village a pris ses couleurs d'automne, mais aussi le rose de ce mois d'octobre qui symbolise la mobilisation contre le cancer et la promotion des actions de prévention (40% des cancers pourraient être évités en France). L'épidémie de COVID a fortement régressé grâce aux actions collectives et individuelles, ce qui permet maintenant de retrouver progressivement nos libertés. Soyons heureux de disposer d'une solidarité nationale qui a permis à tous ceux qui le souhaitent d'accéder à la vaccination sans frais individuels.

Pour cette fin d'année nous avons fait le choix avec les élus de maintenir la prudence et la même organisation que 2020 pour la cérémonie du 11 novembre et la fête des aînés. J'ai néanmoins à cœur de pouvoir vous proposer dès que la situation sanitaire sera stable, des moments réguliers de rencontres et d'échanges.

Je remercie vivement les bénévoles qui s'investissent dans le milieu associatif pour vous proposer des manifestations en extérieur, comme pour le marché de Noël qui n'avait pas pu se tenir l'année dernière. Leur rôle de dynamisation des liens dans la vie d'un village prend en cette période encore plus de sens.

Ces rencontres se matérialisent par des moments, mais aussi par des lieux comme l'espace public. Vous découvrirez dans cette lettre d'info les dispositions qui seront mises en œuvre prochainement pour confirmer l'utilisation historique qui est faite de nos rues, et conforter ainsi la fonction de rencontre de ces espaces collectifs.

Votre Maire

Grégory GILGENMANN



Je vous souhaite une bonne lecture.



Mise en place par les élus des décorations d'automne le samedi 9 octobre



C'EST QUOI UNE « ZONE DE RENCONTRE » ?

- * Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans y stationner, et bénéficient de la priorité sur les véhicules
 - * La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h
 - * Le stationnement n'est possible qu'aux emplacements prévus (arrêts autorisés)
- Les rues de la Scheer, de l'Andlau et l'Allée Princesse Ibuda sont actuellement déjà en zones de rencontre.



DES RUES EN « ZONE DE RENCONTRE »

- * La rue du Château est l'axe principal de circulation dans le village et reste comme actuellement soumise aux règles générales de circulation et à la vitesse de 30km/h en place depuis plusieurs années. Le stationnement sur les trottoirs y est interdit, mais possible dans la rue selon les règles de droit commun. Des marquages au sol devant la mairie-école et les puits d'incendie vont matérialiser l'interdiction de stationnement
- * Les autres rues du village, ainsi que la Place du village, vont être traitées en zone de rencontre. Cela confirme l'utilisation historique et respectueuse qui est faite de la voie publique à Ichtratzheim, à savoir :
 - Les piétons marchent sur la chaussée et se mettent de côté lorsqu'un véhicule arrive
 - La circulation est apaisée et sécurise les piétons, les enfants à vélo ou jouant dans la rue,...
 - Les véhicules nécessaires aux besoins de chaque foyer sont stationnés sur le domaine privé et non public (PLU)
 - Les places de stationnement publiques servent pour les besoins ponctuels (invités,...)

Des pré-marquages de places de stationnement vont être réalisés dans les zones de rencontre pour formaliser des places déjà utilisées dans certaines rues. Les riverains ayant des questions ou suggestions suite à la réalisation de ces pré-marquages sont invités à se signaler en mairie afin d'affiner si nécessaire les emplacements avant le marquage définitif (plusieurs semaines après le pré-marquage)

1000 POIDS LOURDS EN MOINS CHAQUE JOUR SUR LA RD 1083

- * Depuis fin janvier le transit de PL sur la 83 est interdit
- * L'objectif de 1000PL en moins chaque jour ouvert a été atteint
- * Les comptages mettent en évidence une baisse de plus d'un tiers du trafic PL sur la 83 par rapport à 2019, ce qui correspond à environ 900 à 1200 PL par jour en fonction des périodes
- * Les constats et signalements de PL qui s'engouffrent dans le village et bloquent les rues sont aussi en très forte baisse depuis cette interdiction de transit



SHUNT DE LA 83 : DE NOMBREUSES VERBALISATIONS

- * Depuis la fin du télétravail obligatoire et une utilisation des transports en commun qui n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant-COVID, la saturation le matin de tous les réseaux routiers allant vers l'EMS est flagrante
- * La Police Municipale procède régulièrement à des contrôles et verbalisations en bas de l'échangeur d'Ichtratzheim par rapport aux manœuvres de « tourne à gauche ».
- * De nombreuses verbalisations à 135€ ont déjà sanctionné, encore récemment, les circulations de certains VL sur les chemins agricoles. Ces différents contrôles vont évidemment se poursuivre.

SE PROTÉGER DES CAMBRIOLAGES

- * Un cambriolage s'est déroulé dans la commune le samedi 2 octobre vers 19h30 avec un accès à l'habitation probablement à pied depuis les champs (enquête en cours)
- * Les gendarmes nous rappellent que cette période de fin d'année est souvent propice à ce type de cambriolage en début de soirée notamment en l'absence des occupants
- * Protections physiques des accès, alarme intrusion, vigilance de tous,... sont autant d'actions individuelles possibles pour diminuer ces risques



JE N'HÉSITE PAS À APPELER LES NUMÉROS D'URGENCE

- * Atteinte à la sécurité, au bon ordre, à la tranquillité, agissement suspect,... il ne faut pas hésiter à appeler immédiatement les numéros d'urgence en cas de situation en cours. Si vous vous posez la question d'appeler, c'est qu'il faut appeler !
- * Le sentiment de « déranger » les services de secours / sécurité est souvent présent, et notamment en milieu rural, mais il est plus simple et efficace pour eux d'intervenir de suite, que de gérer une situation a posteriori



COMMENT SIGNALER DES FAITS À LA POLICE MUNICIPALE ?

- * Soit en contactant directement la Police Municipale du Pays d'Erstein, soit en le signalant au secrétariat de la mairie qui fera le lien avec la Police
- * Quelles informations seront demandées ?
 - Vos coordonnées précises pour pouvoir être recontacté par la Police
 - Une description détaillée des faits : date, heure, auteur (adresse, plaque d'immatriculation,...)

LA CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE RÈGLEMENTÉE

- * Suite à des constats de présence répétée de bouteilles d'alcool vides à différents endroits de la commune (cabane de chasse, terrain de jeu des enfants,...), de jeunes alcoolisés la nuit, ... un arrêté du Maire du 27 mai 2021 réglemente dans la commune la consommation d'alcool sur la voie publique
- * Les patrouilles régulières de la Police et un été peu favorable au niveau météo ont permis de réduire ces atteintes à la tranquillité publique

L'ÉQUIPEMENT HIVER EN VOITURE

A partir du 1er novembre, il y a obligation de détenir des chaînes ou d'équiper les véhicules de pneus hiver dans 139 communes montagneuses du Bas-Rhin.

<https://bit.ly/3aubWVv>